

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018

L'an deux mil dix huit et le vingt-sept novembre à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni dans la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Martine DESPLANS, Maire.

Date de la convocation : 15 novembre 2018

Absents excusés : Gilles BODET – Christian DENIS – Caroline DEVILLARD

Secrétaire de séance : Mme CACHEUX Marie-Noëlle

Début séance : 20 h 00

Le compte-rendu de la séance du 16/10/2018 est approuvé

➤ *Les délibérations suivantes sont prises :*

Marché procédure adaptée - Réhabilitation d'une ancienne classe en office de chauffe pour la salle plurifonctionnelle :

L'appel d'offres concernant la réhabilitation d'une ancienne classe en office de chauffe pour la salle plurifonctionnelle a été lancé, la date limite de réception des offres a été fixée au mardi 30 octobre 2018 avant 12 h 00.

La réunion d'ouverture des plis a eu lieu le mardi 6 novembre à 14 h 00 en présence des membres de la commission et après analyse technique des dossiers par l'architecte lors de la réunion du 27 novembre 2018,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**** ACCEPTE LES ENTREPRISES RETENUES PAR LA COMMISSION POUR LES APPELS D'OFFRES :**

Lot n° 2 : PLATRERIE - PEINTURE - MENUISERIE BOIS : Entreprise LAPANDRY - 10 382.60 € HT

Lot n° 3 : MENUISERIE ALUMINIUM : lot non couvert donc supprimé

Lot n° 4 : PLOMBERIE SANITAIRE : Entreprise PORTERAT - 3 521 € HT

Lot n° 5 : ELECTRICITE : Ets RIALIN - 5 456.14 € HT

Concernant le lot n° 1 : DEMOL - GROS OEUVRE - FAIENCE : le choix n'a pas été fait, une proposition avec une variante va être demandée.

Le Conseil Municipal donne l'autorisation à Mme le Maire de choisir l'artisan pour ce lot après réception des propositions.

**** AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces concernant le marché.

Participation citoyenne :

Suite à l'intervention du Major MIKOLAJEK le 28 novembre 2017 concernant la participation citoyenne, LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

**** ACCEPTE** que Mme le Maire signe le PROTOCOLE DE PARTICIPATION CITOYENNE pour la Commune de Champlecy avec un représentant du groupement de la gendarmerie et de la Préfecture.

Renouvellement vétuste ECLAIRAGE PUBLIC - Cellule et Horloge - Dossier 082050 RVEP :

Le maire informe le conseil municipal que dans le cadre du dossier SYDESL n° 082050_RVEP - Le renouvellement vétuste ECLAIRAGE PUBLIC - cellule et horloge a été étudié.

(dépose une cellule et une horloge vétustes. Fourniture et pose une horloge astronomique, deux canaux avec antenne et un interrupteur à clé extérieur + réglage sur horloge astronomique déjà existante.)

Le plan de financement est le suivant :

- montant des travaux EP HT	580,89 €
- montant subventionné HT	580,89 €
- participation du SYDESL (50 %)..	290,45 €
- contribution estimative de la commune	290,45 € arrondi à 300,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

**** VALIDE** le projet technique, le plan de financement et le montant estimatif de la contribution communale.

Choix du commissaire enquêteur concernant la cession d'un chemin rural sis Bois de Charney :

Suite à l'enquête publique qui devra être réalisée concernant la cession du chemin rural sis Bois de Charney,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

***** ACCEPTE** le devis de M. ARCHAMBAUD - ST VALLIER - pour une estimation d'un montant de 378 € TTC

**** AUTORISE** le maire à signer le devis et toutes les pièces administratives s'y rapportant.

Devis Adressage :

Concernant le projet de l'adressage - aide à la dénomination et numérotation des voies,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
ACCEPTE le devis de La Poste pour un montant H.T. de 2 700 €
AUTORISE le maire à signer le devis et toutes les pièces administratives s'y rapportant.

FIXATION TARIF MUNICIPAL - Terrasses café-restaurant :

Sur proposition du Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
FIXE ainsi qu'il suite le tarif municipal pour :
*** TERRASSES DE CAFE RESTAURANT
tarif par table : 6,00 €
Tarif qui pourra être révisé

Décision Modificative N° 2 – virement de crédit :

Diminution du compte 6451 de 500.00 € pour l'augmentation du compte 6558 de la même somme.

➤ *Les affaires suivantes sont vues :*

- ♦ Présentation du site internet de la commune en cours de création par M. BARRAUD : possibilité d'ajouter des éléments
- ♦ Fin des Commissions Electorales : création d'une Commission de contrôle présidée par un Conseiller : Marie-Noëlle CACHEUX
Le Maire validera les inscriptions et radiations
- ♦ RGPD : un arrêté sera pris en 2019 pour mutualiser avec le Centre de Gestion
- ♦ Lecture de la lettre d'Elise VILLARD précisant qu'elle prend en charge les frais liés à l'achat d'une partie du chemin de Charney
- ♦ Nom pour la salle plurifonctionnelle : diverses propositions : salle Anne Charlotte, salle d'Artagnan, salle des Mousquetaires

Fin de séance : 22 h 30